

Quels systèmes d'information pour les politiques de lutte contre la pauvreté ?

Jean-Luc DUBOIS*

INTRODUCTION

En 1990, la Banque mondiale réaffirmait, dans son *Rapport sur le développement dans le monde*, son objectif de lutte contre la pauvreté (Banque mondiale, 1990 a). Cet objectif défendu par le président Mac Namara dès 1979, dans son discours de Nairobi, avait été quelque peu oublié dans les années quatre-vingt avec la mise en œuvre des politiques de stabilisation et d'ajustement structurel influencées par les courants de pensée néo-classique et monétariste les plus extrêmes. La même année, le Programme des Nations unies pour le développement lançait le concept de développement humain (PNUD, 1990), plus englobant que celui de lutte contre la pauvreté, et l'étoffait, les années suivantes, avec les concepts de liberté politique (PNUD, 1992) et de sécurité humaine (PNUD, 1994), tentant ainsi de lui donner une envergure universelle capable d'intégrer toutes les dimensions du développement (HAQ, 1995). D'autres agences de coopération bilatérale emboîtaient le pas. La coopération néerlandaise, par exemple, exprimait une position équivalente dans son rapport intitulé *Un monde de différence : nouveau cadre pour la coopération et le développement dans les années 1990*, et la coopération britannique s'appuyait sur un document indépendant intitulé *Nouveau programme d'action sur la pauvreté : vision d'ensemble* (LIPTON et MAXWELL, 1992) pour guider sa stratégie.

Cet engouement des bailleurs de fonds à financer des programmes visant à réduire la pauvreté tenait à deux raisons. Tout d'abord, le fait qu'entre 1960 et 1985 la pauvreté avait baissé en pourcentage dans le monde avec la mise en œuvre des politiques de développement ; on pensait alors que son éradication était envisageable à terme par des actions appropriées. Ensuite, l'apparition, après 1985, de nouvelles

* *Économiste, Dial-Orstom, 4, rue d'Enghien, 75010 Paris, France.*

formes de pauvreté et même d'exclusion, en Afrique notamment, résultat des effets conjugués de la crise économique et des politiques d'ajustement structurel, ce qui remettait en cause les politiques en cours d'application (BESSIS, 1995).

En général, on peut définir la pauvreté en termes économiques de deux manières différentes. La première traduit le niveau de bien-être des individus et s'appuie sur la distribution du revenu ou de la dépense par tête pour déterminer des seuils et des classes de pauvreté. Les pauvres sont ceux dont le revenu par tête est inférieur à un certain niveau, en sachant implicitement que la faiblesse de ce niveau ne leur permet guère de lutter contre la faim, la maladie, l'ignorance, etc. La seconde met l'accent sur la satisfaction directe des besoins fondamentaux (alimentation, habillement, santé, éducation, logement, etc.) en évaluant l'accès aux services sociaux qui devraient permettre de les satisfaire. Les pauvres sont alors ceux qui ne peuvent satisfaire leurs besoins fondamentaux, soit parce que leur revenu est insuffisant, soit parce qu'ils font face à des blocages socio-culturels ou à des contraintes géographiques particulières. Cette dernière approche présente l'avantage de mieux cerner les aspects qualitatifs de la pauvreté.

La combinaison des deux approches permet d'appréhender la pauvreté dans toutes ses dimensions, mais demande qu'une batterie de variables et d'indicateurs soit mise en œuvre pour la caractériser. Il faut, en effet, non seulement mesurer le niveau de vie des ménages (revenu, dépense, épargne, etc.) et décrire leurs conditions de vie (alimentation, santé, éducation, logement, etc.), mais aussi déterminer les seuils caractéristiques de la pauvreté (niveau de revenu ou satisfaction des besoins fondamentaux) et identifier les groupes qui peuvent être considérés comme pauvres. Le problème est donc de savoir comment se procurer toutes ces informations, car, si de nombreuses sources statistiques sont disponibles, elles diffèrent toutes par les objectifs — non nécessairement orientés vers la connaissance de la pauvreté — qu'elles veulent satisfaire, comme par les méthodes mises en œuvre pour produire ces informations.

LES SOURCES D'INFORMATION SUR LA PAUVRETÉ

Face à la variété des informations qui peuvent être requises pour analyser la pauvreté, on peut préconiser quelques critères simples de classification qui permettent d'en faciliter la présentation. Deux critères sont généralement utilisés : la répartition par niveau de décision socio-économique (macro-économique, méso-économique et micro-économique), et la différenciation entre statistiques d'offre et statistiques de demande.

Classification des informations

La répartition par niveaux socio-économiques exprime le fait que toute information peut être affectée à un niveau de décision correspondant à un acteur économique particulier ; cet acteur pouvant être l'État, la région, le secteur économique, une collectivité locale ou un groupe social, un ménage ou un individu. Les différents niveaux de décision qui en résultent peuvent être articulés au sein d'une structure hiérarchique qui traduit le fait que l'État impose, dans une certaine mesure, ses décisions aux collectivités locales et aux groupes sociaux, qui, à leur tour, influencent les décisions des ménages et des individus.

Au niveau macro-économique, on trouve toutes les informations qui caractérisent le pays, ou une région particulière, et qui concernent le revenu national, la consommation par tête, le taux de chômage, l'incidence de la pauvreté, etc. Ces informations s'obtiennent par agrégation de données recueillies aux niveaux méso-économique ou micro-économique. Au niveau méso-économique, on regroupe les informations qui caractérisent les divers groupes de population (données relatives aux catégories socio-professionnelles, conseils de village et communautés locales, quintiles de revenu, syndicats et partis politiques, associations de consommateurs, etc.) et qui concernent les différents secteurs sociaux (santé, éducation, emploi, etc.) ou économiques (ensemble des biens de production, biens de consommation particuliers, biens durables, etc.). Enfin, au niveau micro-économique, les informations concernent les caractéristiques du ménage (sa taille, le montant total de ses dépenses ou revenus, sa consommation totale, etc.) ou de l'individu (emploi et activités, dépenses, caractéristiques anthropométriques, etc.).

La distinction entre statistiques d'offre et statistiques de demande présente l'avantage de cadrer avec la réalité institutionnelle du recueil des informations. En effet, les statistiques d'offre sont généralement produites par les services statistiques des ministères concernés (Éducation, Santé, Travail, Habitat, etc.) à partir de relevés administratifs réguliers ; elles décrivent l'offre de biens et de services permettant de satisfaire aux besoins fondamentaux. On peut citer, par exemple, les statistiques d'éducation (nombre d'écoles, nombre d'enfants par classe, taux d'encadrement professoral, etc.), les statistiques de santé (nombre de lits d'hôpitaux, taux d'utilisation, nombre de médecins, etc.), les statistiques d'emploi (taux d'activité, taux de chômage, etc.), les caractéristiques du parc de logements sociaux, etc.

Les statistiques de demande sont, elles, recueillies par les services centraux de statistique (directions de la statistique ou instituts nationaux de statistique) grâce à des enquêtes menées directement auprès des ménages. Les caractéristiques des ménages, facteurs explicatifs du niveau de pauvreté, qui y sont relevées permettent d'établir la relation

entre l'accès aux biens et services offerts et la situation socio-économique du ménage. Elles fournissent donc une meilleure estimation du niveau de pauvreté que les statistiques d'offre qui ne procurent que des informations sur les ménages utilisateurs de services, au sein desquels les ménages pauvres risquent d'être fort peu nombreux du fait de leur marginalisation effective (RAVALLION, 1992). C'est la raison pour laquelle les statistiques de demande demeurent absolument indispensables à toute étude sur la pauvreté, même si leur recueil, au moyen d'enquêtes auprès des ménages, s'avère plus complexe à mettre en œuvre que celui des statistiques d'offre.

Les enquêtes auprès des ménages

En Afrique, les premières enquêtes auprès des ménages sur échantillon aléatoire eurent lieu à Accra, au Ghana, en 1953 pour le milieu urbain et à Bongouanou, en Côte d'Ivoire, en 1955, pour le milieu rural. Entre 1953 et 1975, environ 200 enquêtes furent réalisées en Afrique subsaharienne. Il s'agissait, à chaque fois, d'enquêtes effectuées sur une base ponctuelle dans des domaines d'analyse spécifiques, ne portant même parfois que sur certains groupes sociaux particuliers (milieu rural, milieu urbain, salariés urbains, etc.). Ces enquêtes ne visaient pas à appréhender la pauvreté dans son ensemble mais leurs objectifs, plus sectoriels, consistaient, le plus souvent, à mesurer la consommation des ménages, le niveau nutritionnel des populations ou les contraintes de production. Elles permirent le recueil d'informations sur le revenu, les dépenses et la consommation, sur l'alimentation et la nutrition, sur les activités, sur l'habitat, etc., autant d'éléments qui auraient permis de caractériser les situations de pauvreté si l'objectif en avait été clairement établi à l'époque.

C'est en 1975 que le premier système d'enquête à vu le jour avec le Programme africain d'enquêtes auprès des ménages (Padem) instauré par l'Office statistique des Nations unies. Son objectif était de recueillir des informations sur les multiples aspects de la situation socio-économique des ménages, en articulant une série d'enquêtes spécifiques complémentaires (démographique, budget-consommation, agricole, emploi et activités, etc.). À l'expérience, les difficultés qui provenaient du traitement d'une masse importante d'informations, issues d'enquêtes différentes, et de l'articulation au sein d'une analyse d'ensemble de résultats venant de domaines d'analyse complémentaires ont partiellement remis en cause cette approche.

D'autres approches ont alors été tentées, comme la conception d'une enquête unique ayant une multiplicité d'objectifs, à partir de 1980, avec le programme Living Standard Measurement Study (LSMS) de la Banque mondiale, ou la combinaison d'enquêtes de méthodologies

complémentaires autour d'un même objectif, dans le cadre du programme Dimensions sociales de l'ajustement (DSA) mis en place par le Pnud, la Banque africaine de développement et la Banque mondiale, en 1987.

En parallèle, des systèmes d'enquête à objectifs spécifiques ont été mis en œuvre comme l'Enquête mondiale fécondité (WFS, World Fertility Survey), les Enquêtes démographiques et de santé (DHS, Demographic and Health Survey) et le Pan-Arab Programme for Child Development (Papchild), qui met l'accent sur la santé des enfants dans les pays de culture arabe.

On peut remarquer qu'il s'agit là de réponses techniques différentes face au même problème fondamental de la multidimensionnalité du phénomène de pauvreté qui impose, pour être correctement appréhendé, de recueillir un grand nombre d'informations sur les divers domaines de la vie socio-économique des ménages. Chacune de ces réponses a donné lieu, au cours des décennies passées, à l'apparition d'une nouvelle manière de concevoir ou d'articuler les enquêtes au sein d'un système d'enquête. Cette recherche se poursuit actuellement en raison du désir de rendre compte des phénomènes d'exclusion et fait appel à des systèmes d'enquête combinant approches quantitative et qualitative et visant à produire instantanément une batterie d'indicateurs-clés.

Le choix du système d'enquête

La présence de systèmes d'enquête différents, chacun ayant les préférences de certains bailleurs de fonds, pose un problème de choix aux décideurs chargés de concevoir la politique économique et sociale. Il leur faut, en effet, retenir, parmi diverses propositions, celle qui répondra le mieux à leurs besoins d'informations sur la pauvreté, quitte à trouver les moyens d'adapter l'un ou l'autre système au contexte particulier de leur pays. L'histoire récente des enquêtes en Afrique subsaharienne regorge d'exemples concernant de telles situations.

Ainsi, en Guinée-Bissau, deux enquêtes, une démographique et de santé (DHS) et une prioritaire (DSA), ont été réalisées en 1991-1992, fournissant des résultats comparables pour certaines variables caractéristiques du statut socio-économique et de la santé des ménages. Le choix des informations les plus pertinentes, en termes de qualité et de représentativité, pour la politique économique n'a pu se faire qu'après une comparaison détaillée des deux séries de résultats par régions et milieux sociaux.

Au Niger, la séquence d'enquêtes spécifiques (démographique, budget-consommation, agricole, secteur informel, etc.) prévue par le Padem ne permettait pas de produire les informations souhaitées pour déterminer les groupes cibles que voulait atteindre le Programme d'action sociale

et d'ajustement (Pacsa) lors de ses interventions. Il a donc fallu élaborer un mécanisme de stratification permettant de relier entre eux les plans de sondage des diverses enquêtes afin d'améliorer la caractérisation des groupes cibles d'une enquête à l'autre.

Au Malawi, il s'agissait de voir si les données sur les dépenses des ménages, les petites entreprises et l'agriculture, qui devaient être relevées par des enquêtes nationales programmées par le gouvernement, auraient permis de mesurer l'impact social du programme d'ajustement structurel. Une étude approfondie des divers questionnaires et des plans d'analyse a alors mis en valeur les quelques modifications qu'il convenait d'opérer dans les questionnaires.

À Madagascar, comme au Burkina, il fallait choisir, en raison de l'unicité du financement disponible, le type d'enquête à réaliser : une enquête prioritaire ou une enquête intégrale (DSA) pour Madagascar, une enquête prioritaire-plus DSA ou une enquête budget-consommation de type Padem pour le Burkina. Dans les deux cas, il a fallu revoir les objectifs assignés à ces enquêtes et comparer, sur la base de ces objectifs, les avantages et inconvénients respectifs de chaque type d'enquête.

Tous ces exemples montrent que les choix entre différents systèmes d'enquête sont permanents, et que les décisions correspondantes peuvent s'avérer difficiles en l'absence d'une connaissance des avantages et des inconvénients respectifs des systèmes mis en compétition. Les décideurs doivent choisir entre diverses propositions d'enquête, quitte à recommander, lorsque ces propositions leur semblent insuffisantes, la mise au point d'un nouvel instrument plus adapté à la situation. De cette manière fut créée l'enquête prioritaire-plus (DSA) résultant de l'ajout d'un module budget-consommation à une enquête prioritaire, dans le but de déterminer les seuils de pauvreté, comme le souhaitaient les décideurs économiques de Guinée-Bissau.

Il convient de noter l'importance de ces décisions dont les conséquences peuvent être fort coûteuses en raison de la complexité du recueil d'informations statistiques auprès des ménages. En effet, cette opération demande, pour obtenir des données de bonne qualité, de faire appel à des méthodes précises de sélection et d'observation des ménages. Il faut, en premier lieu, élaborer un plan de sondage qui décide des critères de stratification, des degrés de sondage, du nombre et de la taille des grappes, de la taille finale de l'échantillon, etc. Il faut, ensuite, concevoir des questionnaires pour chacun des domaines d'étude retenus et formuler les questions correspondantes. Il faut, enfin, élaborer un planing de collecte qui intègre toutes les étapes de l'enquête, notamment la formation du personnel, le contrôle sur le terrain, la saisie et le traitement des données, etc. La réalisation de toutes ces étapes selon les méthodes classiques est généralement coûteuse, en temps comme en moyens matériels et humains (DUBOIS et BLAIZEAU, 1990).

LE LIEN AVEC LA PENSÉE ÉCONOMIQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT

L'examen des systèmes d'enquête développés par le Padem, le programme LSMS et le programme DSA fait apparaître des différences fondamentales d'un point de vue conceptuel, comme nous le verrons par la suite. Cette situation s'explique par le fait qu'ils ont été conçus, à des moments différents de l'histoire du développement, pour répondre à des besoins d'information différents. En effet, dans chacune de ces périodes, la pensée économique a eu une influence directe sur les objectifs des politiques économiques et sur les instruments utilisés pour leur mise en œuvre (ASSIDON, 1993). On peut donc esquisser les principales caractéristiques de la relation qui existe entre la pensée économique sur le développement et l'évolution dans la conception même des systèmes d'enquête. Son étude détaillée facilite d'ailleurs la compréhension des avantages et inconvénients respectifs des systèmes d'enquête.

On distinguera quatre périodes dans la pensée économique au cours de ces quarante dernières années. Il s'agit, certes, d'un découpage un peu arbitraire, et de plus fortement lié aux quatre décennies correspondantes, mais, outre le fait qu'il facilite la clarté de l'exposé, il n'est pas, pour autant, dénué de pertinence. En effet, au cours de chacune de ces décennies, des thèmes mobilisateurs nouveaux ont stimulé la pensée économique. Et les outils de mesure statistique (systèmes d'enquête auprès des ménages ou comptes nationaux), les outils de prévision, dérivés de la modélisation économétrique, ont été élaborés en concordance avec l'apparition de nouveaux courants de pensée.

La première période, celle des années soixante, se caractérise par les thèmes d'*indépendance* et de *développement*. C'est à cette époque que sont mises en œuvre les premières politiques de développement planifié qui visent à augmenter le produit national et à optimiser la croissance. Pour suivre le développement, des instruments particuliers furent élaborés : planification des investissements, modèles macro-économiques, fonctions de production et de consommation, comptes nationaux, indice des prix, etc. Les données, sur les ménages, requises par ces instruments, ont été recueillies par des enquêtes ponctuelles et spécialisées dans des domaines particuliers comme la démographie, les revenus et les dépenses, la consommation alimentaire, l'emploi, la production agricole, etc. Ce sont ces enquêtes qui ont permis d'élaborer les premiers concepts et méthodologies sur la définition du ménage, la sélection des échantillons, la saisie de l'autoconsommation, etc., qui servent encore de référence.

La deuxième période, celle des années soixante-dix, met l'accent sur la *croissance* et la *redistribution*. L'effort de croissance s'est poursuivi, mais la déstructuration du tissu traditionnel et la montée des inégalités qui en a résulté ont amené un intérêt pour l'étude de la distribution des

revenus et la satisfaction des besoins fondamentaux des classes les plus pauvres. C'est dans ce contexte qu'a été instauré, en 1975, le programme Padem, composante africaine du NHSCP (National Household Survey Capability Program), dont le but est de recueillir régulièrement des informations sur les divers aspects du niveau de vie des ménages. Le Padem se propose d'intégrer en un système d'information unique diverses enquêtes spécialisées, reprenant pour cela les acquis méthodologiques de la période précédente et articulant l'ensemble au sein d'un échantillon maître dans lequel sont sélectionnés les échantillons de chaque enquête.

Les années quatre-vingt sont marquées, en Afrique particulièrement, par la *stabilisation* et l'*ajustement* structurel de la quasi-totalité des économies, sous la conduite du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. L'objectif est de rétablir les grands équilibres macro-économiques et d'augmenter l'efficacité de l'appareil productif en espérant ainsi renouer avec la croissance et réduire l'endettement. C'est dans ce contexte qu'est lancé le programme LSMS qui vise à mesurer le niveau et les conditions de vie des ménages et à étudier leurs comportements. Dans ce cadre, les aspects proprement qualitatifs, comme la satisfaction des besoins fondamentaux, sont considérés au même titre que les aspects quantitatifs de bien-être et de pauvreté. La nouveauté réside surtout dans la façon de considérer le ménage. En effet, en référence à la nouvelle théorie de la famille (BECKER, 1981), ce dernier est vu comme un acteur autonome qui gère rationnellement les différentes dimensions de sa propre économie. Celles-ci, en constante interaction les unes avec les autres, demandent, pour être analysées, que des informations soient recueillies dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'habitat, des avoirs, de la consommation, du revenu, de l'emploi et des activités, etc. Pour ce faire, le LSMS a mis au point un modèle d'enquête qui intègre tous ces domaines, sous la forme de modules spécifiques, au sein d'un questionnaire unique dont les composantes ont été conçues en s'appuyant sur les expériences du Padem et des enquêtes spécialisées de la décennie précédente (GROOTAERT, 1986).

En 1987, dès son lancement, le programme DSA (Banque mondiale, 1990 b) reprend à son compte les deux orientations du LSMS : la référence à l'économie du ménage pris comme un tout, et l'étude des différents domaines relatifs au niveau et aux conditions de vie. Son objectif est d'évaluer l'impact des programmes d'ajustement structurel sur les ménages afin de recommander l'instauration d'actions sociales susceptibles d'en atténuer les effets les plus négatifs. Le programme propose donc une stratégie d'ensemble qui articule la collecte d'informations auprès des ménages, l'analyse des conditions de vie et des comportements, et la conception d'actions sociales ciblées. Mais cette stratégie impose, tout d'abord, de comprendre la relation entre les mesures d'ajustement macro-économiques, les effets au niveau méso-

économique sur les infrastructures économiques (marchés, moyens de communication) et sociales (centres de santé et écoles), et les impacts micro-économiques sur les ménages mêmes. Elle demande, ensuite, d'identifier quels groupes de population, pauvres, vulnérables ou autres, bénéficient de ces mesures ou en subissent les conséquences négatives. Certaines institutions de recherche, extérieures à la Banque mondiale, ont d'ailleurs inspiré les fondements de cette démarche comme, par exemple, le groupe Amira, Amélioration des méthodes d'investigation en milieu rural africain (DUBOIS, 1992). Il en est résulté la mise au point d'un système d'information composé de trois enquêtes complémentaires : une enquête prioritaire pour identifier les différents groupes de population, une enquête intégrale, semblable à celle du LSMS, pour étudier les conditions de vie et les comportements de ces groupes, et une enquête communautaire pour obtenir des informations sur les infrastructures économiques et sociales des collectivités locales.

À partir de 1990, le concept de pauvreté remplace peu à peu celui de DSA, car l'observation sur le terrain des différentes formes de pauvreté montre qu'il est le plus souvent impossible de distinguer une pauvreté dite structurelle, car due à l'insuffisance du développement, d'une pauvreté conjoncturelle, résultant des mesures de l'ajustement structurel (comme la baisse du revenu relatif consécutive à la hausse des prix qui suit une dévaluation). On s'aperçoit, de plus, que les approches méthodologiques spécialement développées dans le cadre du programme DSA (comme l'analyse par niveaux socio-économiques, la hiérarchie de l'information statistique, le système d'enquête, la modélisation sociale, etc.) demeurent parfaitement adaptées à l'analyse de la pauvreté considérée dans son ensemble (DUBOIS, 1996). La poursuite actuelle des réflexions autour des thèmes mobilisateurs de la lutte contre l'exclusion, de la cohésion sociale, du développement social, et plus généralement du développement humain, montre que les années quatre-vingt-dix sont bien celles de la prise en compte des aspects sociaux dans l'économie du développement.

Cette rapide esquisse des diverses étapes de la pensée économique au cours des quatre décennies passées nous montre comment ont évolué les thèmes qui guident la collecte des informations : informations sur le niveau de vie des ménages dans les années soixante, étude des conditions de vie et des comportements dans les années soixante-dix, impact social des politiques d'ajustement dans les années quatre-vingt, situations de pauvreté et d'exclusion sociale dans les années quatre-vingt-dix. On remarque ainsi que chacune de ces étapes historiques, en réponse à des demandes d'information spécifiques, a favorisé de nombreuses innovations en matière de systèmes d'enquête qui ont généré le parc d'instruments d'enquête actuellement disponibles. Il nous faut maintenant examiner dans quelle mesure les systèmes d'enquête disponibles répondent aux demandes d'information concernant l'étude de la pauvreté.

L'OBJECTIF DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Pour préconiser une stratégie de lutte contre la pauvreté, composée de mesures de politique socio-économique et de programmes d'intervention ciblés, les décideurs ont besoin d'informations sur la situation générale des ménages et des principaux groupes sociaux. Il leur faut notamment savoir où sont localisées les poches de pauvreté, quelles catégories de ménages sont concernées et dans quels domaines (sécurité alimentaire, logement, santé, éducation, emploi) préconiser des interventions ciblées.

Trois types d'informations sont, en général, recherchés dans ce but. Il y a, tout d'abord, celles qui décrivent la situation socio-économique des ménages, en termes de niveau de vie et de conditions de vie. Ensuite, celles qui permettent de repérer les groupes pauvres en découpant la population en catégories homogènes. Enfin, celles qui expliquent les réactions et les comportements de ces catégories vis-à-vis de la pauvreté. Toutes ces informations sont recueillies auprès des ménages, et peuvent ensuite être agrégées au niveau méso-économique, pour caractériser des groupes de population, ou au niveau macro-économique pour produire des indicateurs nationaux.

Il convient maintenant d'examiner dans quelle mesure chacun des systèmes d'enquête actuellement disponibles arrive à répondre aux besoins d'information des décideurs, ce qui revient à en examiner les avantages et inconvénients respectifs.

Les enquêtes du Padem

Le système d'enquête proposé par le Padem comporte une série d'enquêtes annuelles, chacune d'elles ayant un objectif spécifique : enquête démographique, enquête budget-consommation, enquête emploi, enquête agricole, etc. La séquence de ces enquêtes varie dans le temps, en fonction des priorités dans les besoins d'information et de la capacité des pays à mener ce type d'opération.

Les données sont recueillies, par observation directe, au niveau micro-économique (données anthropométriques, sur les activités, caractéristiques sociales, accès à l'éducation, à la santé, niveau de revenu, etc.) afin de produire des résultats macro-économiques (données agrégées sur l'emploi, l'éducation, la santé, le revenu et la consommation, informations pour l'indice des prix et les comptes nationaux, etc.) et même méso-économiques (données par secteurs, régions ou groupes de ménages). L'accent est mis sur la mesure des phénomènes, en recueillant peu de variables sur de gros échantillons (en général supérieurs à 3 000 ménages), plutôt que sur l'explication de ces phénomènes, qui impliquerait plus de variables sur de petits échantillons. Cela afin de fournir aux décideurs un certain nombre d'indicateurs-clés, avec une précision correcte.

Les enquêtes sont réalisées l'une après l'autre et, de ce fait, ne se réfèrent pas à la même année. De plus, elles font généralement appel à des ménages différents. Cela pose un problème lorsqu'on veut articuler les différentes sources de données pour l'analyse finale. La présence d'un échantillon maître, de grande taille, permet cependant d'intégrer toutes les caractéristiques de la population. Les échantillons de chaque enquête étant tirés dans cet échantillon maître, on est assuré de la représentation de ces caractéristiques pour chacune des enquêtes. De cette manière, les résultats obtenus par chaque enquête se réfèrent à une population équivalente quel que soit le type d'enquête. Cela permet de relier les résultats de deux enquêtes quelconques, par exemple démographique et budget-consommation, car les ménages sélectionnés dans l'échantillon maître peuvent être soit identiques pour chaque enquête (ce qui établit la relation au niveau du ménage), soit de caractéristiques équivalentes (ce qui établit la relation à un niveau de catégorie de ménages). Cette approche originale n'a malheureusement connu que peu d'applications car le croisement informatique des données de plusieurs enquêtes s'est avéré, dans la pratique, trop complexe pour être mené effectivement à son terme.

De plus, la détermination des groupes pauvres est difficile à réaliser, car les enquêtes sont effectuées sur plusieurs années et mettent chaque fois l'accent sur un sujet différent. On ne peut donc pas regrouper, pour une même année, la totalité des informations qui permettraient de différencier de façon exhaustive les diverses catégories de ménages. On peut le faire, chaque année, selon le type d'enquête réalisé, sur quelques critères, tantôt démographiques, tantôt agricoles, tantôt budgétaires, tantôt relatifs à l'activité. On pourrait, cependant, pallier cet handicap en effectuant une classification des ménages à partir des résultats de la première enquête, et en stratifiant l'échantillon de l'enquête suivante selon les critères de cette classification. En répétant cette procédure pour chaque enquête, on obtiendrait, lors des résultats de la dernière enquête, des groupes de population différenciés par l'ensemble des informations de toutes les enquêtes. Mais cela demande que la mise en œuvre d'une telle procédure soit envisagée dès la sortie des résultats de la première enquête.

La mise en valeur des comportements économiques ne s'effectue aisément que dans le domaine couvert par chaque enquête. C'est le cas, par exemple, des fonctions de demande qui sont estimées à partir des données de l'enquête budget-consommation. Par contre, il est techniquement difficile d'effectuer une analyse globale à partir des données d'enquêtes différentes, en combinant des variables relatives à l'activité (extraites de l'enquête emploi ou de l'enquête agricole), à l'éducation (extraites de l'enquête emploi ou de l'enquête démographique), à la dépense totale (extraites de l'enquête budget-consommation) ou au revenu (extraites des enquêtes budget-consommation, emploi, agricole).

Bien que théoriquement possible, cette analyse globale du comportement des ménages n'a jamais vu le jour dans aucun des pays où ce système d'enquête a été mis en œuvre.

En conclusion, on peut remarquer que, de fait, le système d'enquête du Padem ne permet d'établir un lien entre la collecte des données, l'analyse économique et la conception de programmes ciblés que pour des domaines spécifiques, toujours pris de façon indépendante. Les informations ne donnent pas une vision d'ensemble, quasi systémique, de la réalité socio-économique et rendent difficile la conception d'une stratégie globale de lutte contre la pauvreté combinant, tout à la fois, des mesures de politique économique et des interventions ciblées. Néanmoins, les informations recueillies par chaque enquête, dans un domaine spécifique, sont suffisantes pour concevoir des interventions ciblées dans ce domaine. La stratégie de lutte contre la pauvreté qui en résulte consistera plus en la juxtaposition d'interventions ciblées de toutes sortes qu'en la définition d'une politique économique et sociale globale.

L'enquête du LSMS

L'enquête mise au point par le LSMS recueille, sur un même questionnaire et au cours d'une année, des informations sur les multiples dimensions de la vie économique des ménages. On évite ainsi le problème de l'articulation d'enquêtes spécifiques qui est l'un des inconvénients des enquêtes du Padem. Ces informations sont relatives au niveau de vie, au revenu et à la consommation, et aux conditions de vie des ménages. Des modules traitent, dans le questionnaire, de chacun des domaines d'étude importants comme la démographie, la santé, l'éducation, l'emploi, les migrations, l'habitat, l'activité agricole et informelle, les biens durables, le revenu, les dépenses, la consommation, etc. Certains modules peuvent être approfondis pour tenir compte des caractéristiques propres aux pays concernés : pêche, élevage, programme de vaccinations, adduction d'eau, etc.

On peut donc, à partir des informations recueillies sur le terrain, analyser la situation socio-économique des ménages dans sa globalité. La présence de nombreuses variables, de nature qualitative et à but explicatif, facilite l'étude des comportements. En ce sens, et à la différence du Padem, l'enquête met plus l'accent sur la production d'informations micro-économiques, qui expliquent ce qui se passe au niveau du ménage, que macro-économiques. Toutefois, une bonne partie des informations quantitatives recueillies au niveau micro-économique permet d'obtenir, par agrégation, des estimations au niveau macro-économique. C'est le cas, par exemple, de la consommation et du revenu par tête, et des indicateurs sur la santé et l'éducation.

Pour éviter que l'enquête ne soit trop lourde en raison du grand nombre de variables prises en compte, la taille généralement préconisée pour un échantillon national est inférieure à 2 000 ménages. Les méthodes d'observation sont simples (comprenant peu de passages dans le même ménage) et indirectes (par utilisation de questionnaires rétrospectifs). Cependant, la faible taille de l'échantillon, qui accroît l'erreur de sondage, les passages moins fréquents, qui négligent l'effet de saisonnalité, et les méthodes d'observation indirectes, qui sont moins précises, peuvent conduire à des résultats de qualité moindre. Pour compenser ces inconvénients, on utilise une stratification plus fine de l'échantillon, des méthodes d'observation différentes selon le domaine observé (par exemple, mesure directe des variables anthropométriques et des superficies, mesure indirecte de la production agricole) et un contrôle plus serré des opérations (par exemple, suivi du personnel, test du questionnaire pilote, supervision de la collecte, saisie intelligente des données, étude de la cohérence des résultats, etc.).

Cependant, la taille réduite de l'échantillon a pour conséquence de rendre l'identification des groupes pauvres moins fiable. En effet, les groupes marginaux sont généralement peu nombreux et ont donc peu de chances d'être correctement représentés dans l'échantillon. On ne peut compenser cet inconvénient qu'en surreprésentant ces catégories au moment du tirage de l'échantillon. Mais cela demande une connaissance *a priori* de ces groupes de population, ce qui n'est pas souvent le cas.

Les nombreuses études publiées à partir des données d'enquêtes LSMS menées dans une quinzaine de pays, et utilisant les méthodes d'analyse les plus récentes, témoignent de leur utilité en ce qui concerne la politique économique. Mettant l'accent sur la mesure du niveau de bien-être, la description de la pauvreté et l'identification des groupes pauvres, l'analyse des effets de l'ajustement et l'impact des fonds sociaux, elles fournissent des réponses aux grandes questions que se posent les décideurs économiques sur l'abrogation ou le maintien des subventions, le choix des groupes-cibles, la part des dépenses à consacrer à la santé ou à l'éducation, la capacité de prise en charge des ménages, le montant des transferts à effectuer vers les plus pauvres, etc.

Toutes ces études formulent de nombreuses recommandations de politique économique et sociale en ce qui concerne l'accès aux services de santé, le coût de la santé, l'analyse anthropométrique et nutritionnelle, l'étude du marché du travail, les revenus du secteur informel, les facteurs explicatifs du niveau de salaire, le rendement de l'éducation, les variations des prix, les relations économiques au sein du ménage, la demande de logement (GROOTAERT et DUBOIS, 1987), etc. En ce sens, les enquêtes LSMS, de par leur aspect holistique, répondent mieux que celles du Padem aux besoins d'information des décideurs qui ont à concevoir les stratégies de lutte contre la pauvreté.

Les enquêtes du programme DSA

Ce qui fait l'originalité du système d'enquête DSA, c'est l'articulation de trois enquêtes, prioritaire, intégrale et communautaire, dont les objectifs et les méthodes d'approche sont complémentaires.

L'enquête prioritaire (GROOTAERT et MARCHANT, 1991) est une enquête relativement légère dont l'objectif est d'identifier les groupes sociaux touchés par l'ajustement structurel et de les caractériser par toute une série d'indicateurs. Les conséquences méthodologiques sont de trois ordres. Tout d'abord, l'échantillon doit être suffisamment grand, en général supérieur à 4 000 ménages, pour que toutes les catégories de population puissent y être correctement représentées. Ensuite, le questionnaire doit être suffisamment léger pour que la durée d'entretien soit inférieure à une heure et puisse fournir le noyau minimal d'indicateurs prioritaires sur tous les aspects de la vie économique des ménages. Enfin, pour satisfaire aux exigences de rapidité de production d'indicateurs pour les groupes sociaux considérés, la période de collecte des informations ne doit pas dépasser deux à trois mois.

En raison de ces choix méthodologiques, les variables à fortes variations saisonnières, comme le revenu et la dépense totale, ne peuvent être estimées avec précision car elles demandent des relevés sur de plus longues périodes, comme le font couramment les enquêtes budget-consommation. Les questions qui les concernent sont réduites au minimum et ne permettent pas la détermination des seuils de pauvreté. Toutefois, à la demande pressante des pays qui n'ont pas les moyens de réaliser des enquêtes budget-consommation, un module budgétaire détaillé a, dans certains cas, été ajouté à l'enquête prioritaire, donnant alors naissance à une enquête prioritaire-plus, nouvel instrument fournissant une estimation de la dépense totale et permettant de calculer des seuils de pauvreté. Mais cela impose une durée d'entretien plus longue et en conséquence, pour ne pas alourdir l'enquête, une diminution de la taille de l'échantillon.

L'enquête intégrale (DELAINE *et al.*, 1991) permet d'étudier le comportement des ménages, et de comprendre pourquoi, et comment, certains groupes sociaux réagissent aux diverses mesures macro-économiques. Elle présente les caractéristiques méthodologiques suivantes : un petit échantillon dans lequel les catégories de population que l'on veut étudier avec précision sont surreprésentées ; un nombre important de variables qualitatives qui traduisent les facteurs explicatifs des comportements économiques ; une durée d'enquête annuelle pour couvrir les effets de saisonnalité. Cette enquête est similaire à celle du LSMS en ce qui concerne les méthodes d'observation, le contenu du questionnaire, le nombre de passages et les méthodes de contrôle. On y retrouve les mêmes aspects de multiplicité des domaines d'étude, d'information

micro-économique à dominante qualitative et de complexité dans l'analyse. La principale différence réside dans la conception du plan de sondage qui, pour permettre une étude approfondie de certaines catégories de ménages, par « effet télescopique » ou de « zoom », surreprésente ces catégories dans l'échantillon, à partir de critères de stratification particuliers. Un plan de sondage à probabilités inégales de tirage est alors préféré au classique plan de sondage autopondéré.

L'enquête communautaire (WOLD, 1994) recueille des informations sur les collectivités locales, sur les infrastructures économiques et sociales, et sur les prix. Elle permet donc d'intégrer ces variables méso-économiques dans l'analyse en traitant, par exemple, de l'influence des prix sur le comportement des ménages et sur leur accès aux services sociaux.

En combinant ces trois enquêtes au sein d'un même système d'information, on peut analyser les conséquences négatives des politiques d'ajustement structurel sur certains groupes de population considérés comme les plus pauvres ou les plus vulnérables. En effet, tandis que l'enquête prioritaire détermine les catégories sociales dont la situation est préoccupante, et auprès desquelles des actions sociales doivent être entreprises, l'enquête intégrale met en relief les facteurs déterminants du comportement des ménages appartenant à ces catégories. Quant à l'enquête communautaire, elle met en valeur le rôle que peuvent avoir les services sociaux et les infrastructures économiques dans la situation actuelle des ménages. L'ensemble des informations ainsi obtenues permet de déterminer quels sont les ménages pauvres et pour quelles raisons, d'estimer l'effet de mesures de politique économique sur leurs comportements et de préconiser mesures économiques ou interventions sociales pour réduire la pauvreté.

En ce sens, les enquêtes du programme DSA représentent la poursuite et la systématisation des travaux effectués par le LSMS. Les méthodes préconisées pour l'analyse de leurs résultats (DEMERY *et al.*, 1993) font référence aux nombreuses études déjà publiées par ce dernier et visent à informer les décideurs sur les possibilités de réponse à leurs demandes.

Les autres enquêtes ponctuelles

On trouve, à côté des trois systèmes d'enquête holistiques que nous venons de voir, de nombreuses enquêtes à objectif spécifique qui sont réalisées de façon ponctuelle : enquêtes démographiques, enquêtes sur la santé, sur l'emploi, sur le budget des ménages, sur les activités informelles, etc. (CEA/BIT, 1993). Certaines de ces opérations sont effectuées dans le cadre de systèmes spécialisés (comme l'Enquête mondiale fécondité et les Enquêtes démographiques et de santé) et permettent alors des comparaisons entre pays pour un même domaine d'étude.

Ces enquêtes sont souvent à l'origine de méthodologies innovatrices, mais elles présentent les avantages et les inconvénients des enquêtes Padem, à savoir la production de données mesurées avec précision pendant une année dans un domaine d'étude particulier. L'aspect multidimensionnel en est le plus souvent absent et il est donc difficile de répondre à l'ensemble des besoins d'information requis pour une analyse globale de la pauvreté. Par exemple, dans les enquêtes DHS et Papchild, on ne peut établir la relation entre le niveau de vie du ménage et ses caractéristiques de santé qu'en faisant appel à une variable générale de statut socio-économique ; il n'y a aucune information sur le niveau de revenu ou de dépense du ménage. Ces enquêtes permettent, cependant, de décrire certains aspects de la pauvreté, au niveau micro-économique ou macro-économique, de catégoriser les ménages dans le domaine qui les concerne et de mettre en valeur certains comportements particuliers.

LES TENDANCES ACTUELLES

Nous venons d'examiner les avantages et inconvénients respectifs des divers systèmes d'enquête qui ont été mis au point au cours des trois décennies précédentes et qui sont, le plus souvent, proposés par les bailleurs de fonds aux décideurs pour recueillir les informations dont ils ont besoin pour élaborer des politiques de lutte contre la pauvreté.

Des changements dans le cadre de référence

Il convient, cependant, avant de prendre une quelconque décision, de tenir compte des tendances d'évolution actuelles tant dans la pensée économique du développement que dans la pratique des enquêtes. En effet, on assiste depuis le début des années quatre-vingt-dix à une montée des thèmes concernant la dimension sociale du développement. L'objectif de lutte contre la pauvreté se trouve maintenant associé à celui de croissance équitable, de cohésion sociale et, plus généralement, de développement social (Nations unies, 1995). Chacun de ces thèmes exprime, à sa manière, la nécessité d'orienter les actions de développement, et les politiques économiques, dans un sens plus social pour éviter les déséquilibres que génère la globalisation économique mondiale.

Les économies sont de plus en plus soumises à la concurrence internationale et deviennent en conséquence plus vulnérables aux chocs extérieurs (dévaluation, fluctuations du cours des produits d'exportation, etc.). Dans le même temps, elles connaissent de profondes réformes internes dans le cadre des programmes d'ajustement structurel

(privatisation des entreprises, réformes fiscales, libéralisation du commerce et des prix, etc.). Pour faire face à la menace permanente de paupérisation, les acteurs économiques réagissent, à leur niveau, en adoptant des comportements qui sont tantôt novateurs, tantôt de marginalisation. Si bien que, à la nécessité de connaître les conditions de vie des ménages et les situations de pauvreté, s'ajoutent celle de comprendre les changements sociaux et les raisons de ces changements (FITOUSSI et ROSANVALLON, 1996).

De plus, la pauvreté prend des formes de plus en plus diversifiées, allant de la pauvreté économique à l'exclusion sociale, culturelle ou même politique, et les décideurs souhaitent des réponses rapides aux questions qu'ils se posent pour élaborer des politiques économiques et sociales appropriées. Le paradigme de développement humain durable, préconisé par les Nations unies (HAQ, 1995), pourrait leur apporter un cadre unifié en donnant la possibilité d'intégrer à côté des dimensions économique et sociale de la pauvreté celles qui concernent la culture, la politique et l'éthique. Et son adoption, au sein de chaque pays, ne peut que favoriser l'émergence de nouvelles approches, de plus en plus holistiques, pour appréhender une réalité socio-économique complexe et y trouver les éléments d'une nouvelle dynamique du développement.

Des innovations dans les méthodes d'investigation

La prise en compte de ces nouveaux objectifs de compréhension des changements sociaux et de lutte contre les formes diversifiées de pauvreté impose d'innover en termes de méthodologie statistique. En effet, la compréhension des changements dans les situations sociales demande de suivre des panels de ménages, au sein des différentes catégories sociales, et de faire appel à des variables explicatives qualitatives autres que les classiques variables de revenu, de consommation, de statut socio-économique, etc. Outre la nécessité d'introduire dans l'analyse des variables permettant d'identifier les différentes formes de pauvreté et, notamment, des variables d'opinion concernant la perception de la situation par les ménages et par les individus, il va falloir observer les occurrences de phénomènes nouveaux, en mesurer les rythmes d'apparition, comparer des situations différentes dans le temps, mettre en valeur des variations significatives de comportement, distinguer entre comportement d'innovation et comportement de marginalisation, etc. On peut même souhaiter qu'au sein des divers groupes de population étudiés les ménages soient directement impliqués dans l'analyse de leur propre situation. Et parmi ceux-ci, les plus pauvres dont il devient utile de connaître leur façon de percevoir la pauvreté, d'avoir leur avis sur les raisons de cette situation et sur les mesures qui permettraient d'en sortir.

Les implications méthodologiques de cette dynamique nouvelle sont importantes et un certain nombre d'instruments d'observation, dont certains sont d'émergence récente, cherchent maintenant à apporter des réponses à ces questions en explorant des voies nouvelles. On peut citer, à titre d'exemple, les observatoires économiques, les enquêtes à phases multiples, et les méthodes d'investigation participatives.

Les observatoires économiques étudient, pour des groupes sociaux déterminés, les changements dans les conditions de vie et la situation socio-économique des ménages. Cela dans le contexte actuel de transition dû à l'ajustement, comme réponse à la crise économique, ou à l'intégration au marché mondial. À travers eux, on cherche à repérer les différents changements dans les comportements sociaux. Il y a ceux qui traduisent des innovations sociales, sont porteurs d'avenir et doivent être intégrés dans toute politique de relance de la croissance. Il y a ceux qui sont le fait de comportements de marginalisation (traduisant un repli sur soi, le recours à la violence et à la drogue) et qui demandent la mise en œuvre rapide de filets de protection. Dans tous les cas, ces informations sont indispensables aux décideurs économiques pour rechercher des solutions appropriées.

Au Cameroun, par exemple, le réseau d'observatoires Ocisca (Observatoire du changement et de l'innovation sociale au Cameroun) (COURADE, 1994) effectue des enquêtes quantitatives et qualitatives pour analyser les attitudes des planteurs de café et de cacao, des groupes pauvres urbains, pour comprendre les échanges frontaliers entre le Cameroun et le Nigeria, pour décrire les rôles respectifs des différents acteurs de la filière manioc, etc. Au Zimbabwe, l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance) a mis en place des sites sentinelles dans plusieurs villages pour suivre, au moyen d'indicateurs-clés anthropométriques et nutritionnels, l'évolution de la situation économique des ménages. Dans d'autres pays, ce sont des observatoires sur les petits métiers, la pêche, les entreprises publiques, les sources d'emploi, etc., qui produisent des informations sur la situation économique et les comportements des groupes sociaux qu'ils étudient.

Les enquêtes à phases multiples, comme l'enquête 1-2-3 (DIAL, 1994) réalisée sur la ville de Yaoundé, sont un autre exemple d'innovation méthodologique. Elles conservent l'idée d'articuler des enquêtes spécifiques au sein d'un même système d'information. Voie médiane entre les enquêtes du Padem et les observatoires, elles conjuguent la fiabilité théorique des estimateurs produits par les premières à la flexibilité thématique et la rapidité de production des seconds. L'enquête 1-2-3 comprend trois types d'enquête, réalisés en séquences, afin de recueillir des informations sur l'emploi, le secteur informel et la consommation. Son originalité consiste à articuler les diverses phases sur l'enquête emploi, plus facile à mettre en œuvre qu'une enquête budget-consom-

mation. Des modules spécifiques sont ensuite articulés à cette enquête, permettant des analyses croisées entre les informations de la première phase et celles des phases suivantes. On répond ainsi à la préoccupation majeure, et souvent non résolue par le Padem, de l'articulation des données issues d'enquêtes différentes.

Les méthodes accélérées de recherche participative (MARP) ont pour but de recueillir des informations, par une approche non statistique, sur la façon dont les gens perçoivent leur situation (GUEYE et FREUDENBERGER, 1990). Les enquêtes rapides d'évaluation rurale et, plus récemment, les enquêtes auprès des bénéficiaires de projets (SALMEN, 1992) en sont des exemples patents. Elles font appel aux récits de vie, aux interviews de groupe, aux entretiens dirigés auprès de populations choisies de façon raisonnée plutôt qu'aux méthodes d'enquête aléatoires. En Guinée-Bissau (Banque mondiale, 1994), au Cameroun et aux Comores, par exemple, ces méthodes ont été utilisées pour comprendre les situations de pauvreté, en considérant les pauvres comme des experts en pauvreté capables d'en expliquer les causes et de proposer des solutions pour en sortir. Toutefois, ces méthodes, particulièrement efficaces pour évaluer des projets de développement, sont encore peu utilisées pour étudier la perception sociale des politiques économiques.

CONCLUSION

Nous venons de voir comment les différents systèmes d'enquête auprès des ménages, élaborés des années soixante à nos jours, pouvaient répondre aux besoins des décideurs économiques dans le désir de lutter contre toutes les formes de pauvreté. Dans ce domaine précis, on s'aperçoit que l'évolution s'est faite dans le sens d'une complexité de plus en plus marquée. Complexité qui résulte de la volonté de mieux comprendre la réalité socio-économique afin de préconiser des projets de développement ou des politiques économiques mieux adaptées aux besoins des populations.

Les premières enquêtes, spécifiques et ponctuelles, ne visaient, dans les années soixante, qu'à produire des données de structure sur le niveau de vie des ménages et des indicateurs nationaux alimentant les outils classiques que sont les comptes nationaux et les indices des prix. Les systèmes d'enquête des années quatre-vingt-dix continuent, certes, de produire les mêmes données de structure, mais il leur faut maintenant, pour faciliter l'élaboration des politiques économiques et sociales, fournir des informations qui permettent d'analyser de façon différentielle le comportement des groupes sociaux. L'articulation de méthodes plus qualitatives au sein d'un même système permet de

recueillir des informations sur les raisons de ces changements et sur la perception qu'ont les ménages de leur situation.

L'apparition d'objectifs nouveaux, plus orientés vers le social, l'introduction du qualitatif dans les méthodes d'enquête, la nécessité de hiérarchiser l'information par niveaux socio-économiques renouvellent la pratique des enquêtes et favorisent l'apparition d'innovations méthodologiques sous la forme de greffes d'enquête, d'observatoires regroupant enquêtes quantitatives et entretiens qualitatifs, d'enquêtes à phases multiples, etc. L'utilisation de plus en plus fréquente du concept de système d'information dans le langage courant résulte de cette évolution. En effet, seuls les systèmes d'information présentent, dans la recherche d'information, cette vision globale qui permet d'intégrer les objectifs de production, les logiques de structuration de l'information (avec le lien entre les objectifs et les besoins d'information, les niveaux d'observation, les différents types d'information, etc.) et les instruments disponibles pour la recueillir et l'analyser (panoplie des méthodes d'investigation, des systèmes d'enquête, des méthodes d'analyse, etc.).

Cependant, il ne suffit pas de concevoir des systèmes d'information de plus en plus sophistiqués, cadrant mieux avec la réalité socio-économique, pour s'assurer que les informations ainsi produites seront utilisées de façon optimale. De nombreux obstacles pratiques continuent d'exister, dans bien des pays, qui empêchent les systèmes d'information d'atteindre pleinement leurs objectifs. L'insuffisance de dialogue entre producteurs et utilisateurs d'information, la compétence technique inégale en matière d'analyse des données, le refus politique de certaines informations sont autant d'obstacles qui ne pourront être surmontés que lorsque les populations, et leurs gouvernements, prendront conscience de la nécessité de débattre des problèmes sociaux actuels, pour leur trouver des solutions collectives novatrices. Et cela qu'il s'agisse de lutter contre la pauvreté ou l'exclusion sociale, de renforcer la cohésion sociale ou de réduire les inégalités.

GLOSSAIRE

Enquête spécifique. Il s'agit d'une enquête ayant un seul objectif d'étude précisément défini et correspondant à un aspect particulier de la vie économique des ménages comme par exemple la démographie, la production agricole, l'habitat, la santé, les dépenses, l'emploi, etc. L'articulation de plusieurs enquêtes spécifiques permet de construire des systèmes d'information sur les ménages, comme c'est le cas dans le cadre du Padem.

Enquête budget-consommation. Il s'agit d'un exemple d'enquête spécifique qui met l'accent sur les aspects budgétaires, en observant les dépenses et les revenus monétaires, et de consommation, en y incluant l'autoconsommation et les échanges en nature. Présente comme telle dans le cadre du Padem, elle se réduit à des modules simplifiés pour les enquêtes LSMS et DSA (intégrale et prioritaire-plus).

Enquête prioritaire. Cette enquête, élaborée dans le cadre du programme DSA, s'inspire de l'idée, chère au groupe de recherche Amira, d'enquête descriptive d'échantillon qui précède et aide à concevoir une enquête annuelle. Il s'agit d'une enquête comportant peu de questions, relatives aux priorités des ménages, sur un échantillon suffisamment large pour différencier les catégories de population, et ce sur une période de quelques mois. Les indicateurs prioritaires qui s'en déduisent permettent de caractériser les principales catégories et de choisir celles qui pourront ensuite être observées par une enquête intégrale.

Enquête intégrale. Cette enquête a été élaborée dans le cadre du programme DSA, en s'inspirant de l'expérience précédente du LSMS. Elle s'effectue sur un échantillon stratifié d'environ 2 000 ménages, interrogés au cours d'une année, afin de fournir des informations sur tous les aspects de leur vie économique : revenu et sources de revenu, production (agricole, commerciale et informelle), emploi, consommation (alimentaire et non alimentaire), état nutritionnel, accès à la santé, à l'éducation, au logement, etc. D'où sa dénomination d'intégrale. L'analyse des données correspondantes permet de décrire la situation des ménages et de déterminer des fonctions de comportement.

Enquête communautaire. Cette enquête, élaborée dans le cadre du programme DSA, s'inspire de l'expérience des fichiers-village au début des années quatre-vingt. Elle a pour but de recueillir toutes les informations relatives aux infrastructures collectives, économiques ou sociales, que peuvent utiliser les ménages : le réseau routier, les marchés, les écoles, les hôpitaux et centres de santé, les sources d'eau, d'électricité ou d'énergie particulière, etc. Ces données permettent de décrire la situation des ménages et de fournir des facteurs explicatifs aux modèles de comportement.

Enquête prioritaire-plus. Il s'agit d'une enquête prioritaire à laquelle on a ajouté un module sur le budget et la consommation. Cette enquête, malgré les inconvénients que présente l'observation des dépenses sur une courte période, permet de mieux caractériser les catégories de ménages. Mais surtout elle offre la possibilité d'étudier la pauvreté pour les pays qui n'ont ni les capacités ni les moyens de réaliser une enquête intégrale.

BIBLIOGRAPHIE

- ASSIDON (E.), 1993 — *Les théories économiques du développement*. Paris, La Découverte, coll. Repères, 125 p.
- Banque mondiale, 1990 a — *La pauvreté. Rapport sur le développement dans le monde*. Washington, Banque mondiale, 288 p.
- Banque mondiale, 1990 b — *Les dimensions sociales de l'ajustement en Afrique. Programme d'action*. Washington, Banque mondiale, 26 p.
- Banque mondiale, 1994 — *Republic of Guinea-Bissau. Poverty Assessment and Social Sectors. Strategy Review*. Washington, World Bank, Report n° 13155-GUB, vol. 1, 50 p., vol. 3 : 133-165.
- BECKER (G.), 1981 — *A treatise on the Family*. Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 250 p.
- BESSIS (S.), 1995 — *De l'exclusion sociale à la cohésion sociale. Synthèse du colloque de Roskilde*. Paris, Unesco, Série Politiques sociales n° 2, 56 p.
- CEA (Commission économique pour l'Afrique), BIT (Bureau international du travail), 1993 — *Compendium of African Households Surveys 1985 to 1992*. Addis Ababa, NHSCP, 25 p., *minéo*.
- COURADE (G.), 1994 — *Le village à l'heure de l'ajustement structurel. Les paysans du Cameroun dans la crise*. Paris, Karthala, 416 p.
- DELAINE (G.) *et al.*, 1991 — *The Social Dimensions of Adjustment Integrated Survey : A Survey to Measure Poverty and Understand the Effects of Policy Change on Households*. Washington, World Bank, document de travail DSA n° 14, 207 p.
- DEMERY (L.), FERRONI (M.), GROOTAERT (C.), WONG-VALLE (J.), 1993 — *Understanding the Social Effect of Policy Reform*. Washington, World Bank, A World Bank Study, 223 p.
- DIAL (Développement des investigations sur l'ajustement à long terme), 1994 — L'enquête 1-2-3 sur l'emploi et le secteur informel à Yaoundé. *Stateco*, 78, 123 p.
- DUBOIS (J.-L.), 1992 — *Réfléchir pour mesurer : innovations méthodologiques pour la collecte et l'analyse d'informations statistiques*. Washington, Banque mondiale, document de travail DSA n° 7, 39 p.
- DUBOIS (J.-L.), 1996 — L'expérience du programme Dimensions sociales de l'ajustement. Apports méthodologiques et réflexions d'ensemble. *Cah. Sci. hum.*, 32 (2) : 379-401.
- DUBOIS (J.-L.), BLAIZEAU (D.), 1990 — *Connaître les conditions de vie des ménages dans les pays en développement*. Paris, ministère de la Coopération et du Développement, La Documentation française, 3 volumes, 166 p., 312 p., 176 p.
- FITOUSSI (J.-P.), ROSANVALLON (P.), 1996 — *Le nouvel âge des inégalités*. Paris, Le Seuil, 240 p.
- GROOTAERT (C.), 1986 — *Measuring and Analyzing Levels of Living in Developing Countries : An Annotated Questionnaire*. Washington, World Bank, LSMS Working Paper n° 24, 212 p.
- GROOTAERT (C.), DUBOIS (J.-L.), 1987 — *The Demand for Urban Housing in Ivory Coast*. Washington, World Bank, LSMS Working Paper n° 25, 70 p.

- GROOTAERT (C.), MARCHANT (T.), 1991 — *Enquête prioritaire DSA : un instrument permettant une rapide identification et un suivi des groupes de population cibles*. Washington, Banque mondiale, document de travail DSA n° 12, 190 p.
- GUEYE (B.), FREUDENBERGER (S. K.), 1990 — *Introduction à la méthode accélérée de recherche participative (MARP). Quelques notes pour appuyer une formation pratique*. Dakar, 72 p., *miméo*.
- HAQ (M.), 1995 — *Reflections on Human Development*. New York, Oxford University Press, 253 p.
- LIPTON (M.), MAXWELL (S.), 1992 — *The New Poverty Agenda : an Overview*. Sussex, IDS, 50 p., *miméo*.
- Nations unies, 1995 — *Déclaration de Copenhague et programme d'action*. Sommet mondial sur le Développement social, 6-12 mars 1995. New York, United Nations, 200 p.
- PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), 1990 — *Définition et mesure du développement humain. Rapport mondial sur le développement humain*. Paris, Economica, 204 p.
- PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), 1992 — *Aspects mondiaux du développement humain. Rapport mondial sur le développement humain*. Paris, Economica, 230 p.
- PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), 1994 — *Nouvelles dimensions de la sécurité humaine. Rapport mondial sur le développement humain*. Paris, Economica, 242 p.
- RAVALLION (M.), 1992 — *Poverty Comparisons : a Guide to Concepts and Methods*. Washington, World Bank, LSMS Working Paper n° 88, 124 p.
- SALMEN (L.), 1992 — *Beneficiary Assessment : An Approach Described*. Washington, World Bank, Poverty and Social Policy Division, Working Paper n° 1, 32 p.
- WOLD (B.), 1994 — *The SDA Community Survey : A Survey to Monitor Changes at the community level*. Washington, World Bank, 240 p., *multigr.*